

# Master Droit notarial

DROIT, ECONOMIE, GESTION

---

## Présentation

Le Master de droit notarial est un master en droit et constitue la première étape de la formation notariale qui conduit à l'exercice de la profession de Notaire. Il permet l'entrée de droit dans le DESN (diplôme d'études supérieures de notariat) réglementé par le décret n°2022-1298 du 7 octobre 2022.

Retrouvez la maquette [ici](#).

## OBJECTIFS

---

L'objectif du Master est de donner une formation complète tant en termes disciplinaires dans les matières juridiques nécessaires à l'exercice de la profession qu'en matière de compétences professionnelles indispensables à la pratique notariale.

## COMPÉTENCES VISÉES

---

- Étude d'un dossier ou d'une situation, identifications des points critiques, formalisation des solutions (sociétés, donations, contrats de mariage, vente d'immeuble, baux commerciaux ou ruraux, liquidation de régimes matrimoniaux, de successions, fiscalité...).
- Rédaction des actes (authentiques ou sous signature privée) / techniques liquidatives en droit de la famille.
- Conseil auprès de clients particuliers ou entreprises sur des questions d'ordre juridique / patrimonial complexes.
- Maîtrise du statut d'officier public et de l'environnement éthique et déontologique de l'exercice de la mission de Notaire.

- Réalisation d'une veille juridique constante.

## Programme

### ORGANISATION

---

Formation en 2 ans (4 semestres).

La première année de Master est consacrée à :

- \* La consolation disciplinaire, notamment par les enseignements académiques dans les matières de droit civil, des affaires, droit fiscal et droit international privé.
- \* L'initiation aux méthodologies, aux pratiques et aux instruments professionnels.

La seconde année de Master est tournée vers l'approfondissement pratique et professionnalisant par :

- \* Des séminaires dans le socle disciplinaire fondamental auxquels participent des enseignants-chercheurs et des professionnels aguerris.
- \* Une initiation aux enjeux éthiques, déontologiques et organisationnels de la profession.

### TUTORAT

---

Les solidarités inter-promotions (M1/M2 & Alumni) sont organisées dans le cadre des associations du Master (Association des étudiants du Master de droit notarial et Association des anciens).

### STAGE

---

**Stage** : Obligatoire

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**Durée du stage :** 5 Semaines minimum - Stage dans une étude notariale ou à défaut dans un service public en lien étroit avec la profession de notaire (conservation des hypothèques par exemple). Il doit avoir lieu à compter de l'achèvement des examens de M1.

#### **Stages et projets tutorés :**

Un rapport de stage est obligatoire. Il porte sur un dossier

réel (vu à l'occasion du stage) et donne lieu à une analyse complète et à une mise en perspective critique. Il inclut notamment des annexes sur les actes passés ou proposés (anonymisés) dans le cadre du dossier.

Le rapport de stage est soutenu en fin de deuxième année

devant un jury de deux personnes dont le directeur du rapport.

Les étudiants peuvent par ailleurs participer à des concours organisés entre les différents Masters de droit notarial régional ou national et bénéficient alors du soutien d'un ou plusieurs membres de l'équipe enseignante.

## Admission

La formation s'adresse aux titulaires d'une Licence en droit.

### PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'une Licence en droit.

Avoir suivi les enseignements de licence nécessaires à la poursuite en Master de droit notarial et à l'exercice des métiers du notariat.

#### **Droits de scolarité :**

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

L'obtention du Master, mention Droit notarial, constitue la première étape nécessaire à l'obtention du DESN.

Pour accéder au titre de notaire, l'étudiant devra :

- valider les trois périodes de formation du DESN en convention avec l'Institut national des formations notariales,
- accomplir un stage d'une durée de deux ans,
- soutenir un rapport de stage dans le délai imparti par les textes réglementaires relatifs au DESN.

### PASSERELLE

Le Master de Droit notarial est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master en droit. Il permet donc à ses titulaires de passer les concours et examens donnant accès aux professions juridiques et judiciaires (CRFPA, ENM...)

Outre la poursuite d'étude en DESN, il prépare à la poursuite d'études en doctorat.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Collaborateur de notaire
- Notaire salarié/titulaire (sous condition)
- Juriste spécialisé en gestion de patrimoine, dans une compagnie d'assurance, un service patrimonial bancaire ou en immobilier.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

## Contacts

### Responsable de la mention

Clothilde Grare-Didier

### Responsable du parcours

Marie Nicolle

marie.nicolle@u-paris.fr

### Contact administratif

01 76 53 44 21

scolarite.master.deg@u-paris.fr

## En bref

### Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

### ECTS

120

### Public(s) cible(s)

- Étudiant

### Modalité(s) de formation

- Formation initiale

### Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

### Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

### Capacité d'accueil

17 en M1 et 20 en M2

### Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**